

## Comité syndical du SDE65 le 13 octobre 2023

Madame la Secrétaire Générale,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Président du Département,  
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs,  
Madame le Payeur Départemental,  
Mesdames et Messieurs les Maires et Délégués,

Je me réjouis habituellement de nous retrouver rassemblés à l'occasion de la tenue de nos Conseils syndicaux.

Aujourd'hui, je me réjouis d'autant plus de vous accueillir à l'occasion de la réunion de cette instance à Laloubère, où je me fais un plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Je voudrais remercier tout particulièrement de leur présence fidèle nos Parlementaires ainsi que celle de M. le Président du Département, mais aussi remercier la participation à nos travaux de Mme Nathalie Guillot-Juin, Secrétaire Générale de la Préfecture, qui nous fait l'honneur, dans le cadre de notre ordre du jour, d'intervenir sur des dossiers qui nous tiennent à cœur, tels que le Fonds vert et la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, au sujet de laquelle nous nous sommes associés, avec M. le Préfet, pour sensibiliser les communes au recensement des zones d'accélération qui pourraient être concernées.

Je salue également la présence de M. Dominique Millan qui viendra nous présenter les travaux RTE et leur incidence sur le département des Hautes-Pyrénées.

Avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour qui témoigne de la volonté du SDE de poursuivre et développer ses missions avec confiance dans l'avenir, je voudrais néanmoins que chacun ait à l'esprit les menaces qui pèsent sur les finances locales, et donc sur le SDE.

En effet, selon les prévisions, l'épargne brute des communes devrait se contracter en 2023, avec en cause bien sûr le regain d'inflation, l'augmentation des taux d'intérêt et des frais de personnel.

Ainsi, sans surprise, nos collectivités demeureront confrontées en 2024 aux mêmes défis que l'année précédente, et pour faire court, avec des recettes progressant moins rapidement que les dépenses de fonctionnement.

Comme vous avez pu le constater à travers nos différents échanges, nos rapports d'activité, nos lettres d'actualité, ce contexte que nous connaissons depuis plus de deux ans n'a pas entamé le dynamisme de notre structure qui s'est efforcée de poursuivre le rôle majeur qu'elle s'est assignée en matière d'aménagement du territoire, et donc en faveur de l'économie et de l'emploi.

Je tiens aussi à saluer la mobilisation de tous, qu'il s'agisse de l'Etat, de la Région, du Département, mais bien sûr aussi les équipes du SDE.

En vous remerciant de votre attention et sans alourdir mes propos, je vous propose de procéder à l'examen du premier point de notre ordre du jour.